



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Bureau du greffier
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT EXERCICE FINANCIER 2019

AVIS PUBLIC est donné que, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la trésorière de la Ville de Mont-Saint-Hilaire déposera le rapport financier consolidé et le rapport de l'auditeur indépendant dressés pour l'exercice financier 2019, au cours de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le lundi 6 juillet 2020, à compter de 19 h 30.

En raison du contexte exceptionnel lié à la COVID-19, **la séance se tiendra à huis clos** et sera diffusée par le biais de la plateforme de webdiffusion de la Ville de Mont-Saint-Hilaire (site Internet de la Ville de Mont-Saint-Hilaire).

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,

Ce 23 juin 2020

(S) *Anne-Marie Piérard*

ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate
GREFFIÈRE